

Acte Certifié exécutoire

Envoi : 14/06/2016

Réception par le Prefet : 14/06/2016

Publication : 17/06/2016



Pour le Président du Conseil Général
et par délégation
Ludovic LIONS
Chef du Service Administratif de
l'Assemblée

Conseil départemental Haut-Rhin

Extrait des délibérations de la Commission Permanente

N° CP-2016-6-10-6

Séance du vendredi 10 juin 2016

FINANCEMENT DES POSTES D'ANIMATEURS DE 27 RELAIS ASSISTANTS MATERNELS POUR UN MONTANT TOTAL DE 44 318 EUROS

Présidence de : M. Eric STRAUMANN

PRESENTS :

MM. ADRIAN, BECHT, BIHL, COUCHOT, Mmes DIETRICH, DREXLER, FUCHS, M. GRAPPE, Mme GROFF, MM. HABIG, HAGENBACH, Mme HELDERLE, M. JANDER, Mmes JENN, KLINKERT, LUTENBACHER, MARTIN, MEHLEN-VETTER, MILLION, MULLER Betty, M. MULLER Lucien, Mmes ORLANDI, PAGLIARULO, RAPP, MM. SCHITTLY, TRIMAILLE, Mme VALLAT, M. WITH.

EXCUSE AVEC PROCURATION :

M. SCHELLENBERGER donne procuration à Mme LUTENBACHER

ABSENTS : MM. DELMOND, HEMEDINGER, Mme SCHMIDIGER, M. VOGT

La Commission Permanente du Conseil départemental,

VU l'article L 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences de la Commission Permanente,

VU la délibération du Conseil départemental n°CG-2015-6-12-8 du 26 juin 2015, relative aux délégations de compétences du Conseil départemental à la Commission Permanente,

VU la délibération du Conseil départemental n°CG-2016-2-10-1 du 18 mars 2016 relative à la politique de la Solidarité, de la Famille, de l'Insertion et du Logement,

VU le rapport du Président du Conseil départemental

APRES EN AVOIR DELIBERE

- Accorde pour l'année 2016 les subventions pour les postes d'animateurs des 27 Relais Assistants Maternels récapitulés sur la liste ci-jointe.
- Précise que les dépenses correspondantes d'un montant total de 44 318 € seront prélevées sur la ligne budgétaire G723, chapitre 65, fonction 41, nature 6574, 65734, 65735 ou 65737.

LE PRESIDENT



Eric STRAUMANN

Adopté à l'unanimité